

Composante 14 UFR Santé
 Type de diplôme Master
 Mention de diplôme MAACSA
 Version d'étape 1MACSA_102
 Santé
 Master 1 Santé Parcours Management des activités de santé - FC

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Régulier : oui
 Régime spécial : non
 Erasmus : non
 Enseignement à distance : oui

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteur	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale		SESSION 1				SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles			
								Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet "Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)")	Contrôle continu		Contrôle terminal		Contrôle terminal							
										Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT			
S1MACSA	UE1S1MAS			UE1 Management en Santé et Territoire	11																
S1MACSA	UE1S1MAS	O	S1MAS11	Stage PACTE	3	1MACSA 102				pratique	1	100%									attente d'un résultat uniquement (ADM/AJ) si le stage est réalisé (pas de note)
S1MACSA	UE1S1MAS	O	S1MAS12	UE1 Management en santé et territoire	8	1MACSA 102				écrit	1	50% oral	30 min		50% écrit	1h	100%				
S1MACSA	UE2S1MAS			UE2 Organisation technique et juridique du système	8					écrit	2	100%				écrit	1h	100%			2
S1MACSA	UE3S1MAS			UE3 Sociologie et psychologie de la communication	6					écrit	2	100%				écrit	1h	100%			2
S1MACSA	UE4S1MAS			UE4 Outils de la recherche	5					écrit	2	100%				écrit	1h	100%			2
S2MACSA	UE5S2MAS			UE5 Économie et santé publique	8					écrit	4	100%				écrit	1h	100%			3
S2MACSA	UE6S2MAS			UE6 Droit de la santé et GRH	6					écrit	2	100%				écrit	1h	100%			2
S2MACSA	UE7S2MAS			UE7 Anglais	2					écrit	2	100%				écrit	1h	100%			1
S2MACSA	UE8S2MAS			UE8 Déontologie et éthique	5					écrit/assiduité	2	100%				écrit	1h	100%			1
S2MACSA	UE9S2MAS			UE9 Méthodologie de la recherche	9					écrit/assiduité	1	100%				oral	30 min	100%			2

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

Hors ECI

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
 - Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
 Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- (1) $(N1+N2)/2$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- $(N1+N2+N3)/3$ }
- (2) $(N1+N2+N3)/3$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- N3 }
- (3) N1;N2;N3 Meilleures des 2 notes / 3
- (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

Composante 14 UFR Santé
 Type de diplôme Master
 Mention de diplôme MAACSA
 Version d'étape 1MACSA_101
 Master 1 Santé Parcours Management des activités de santé

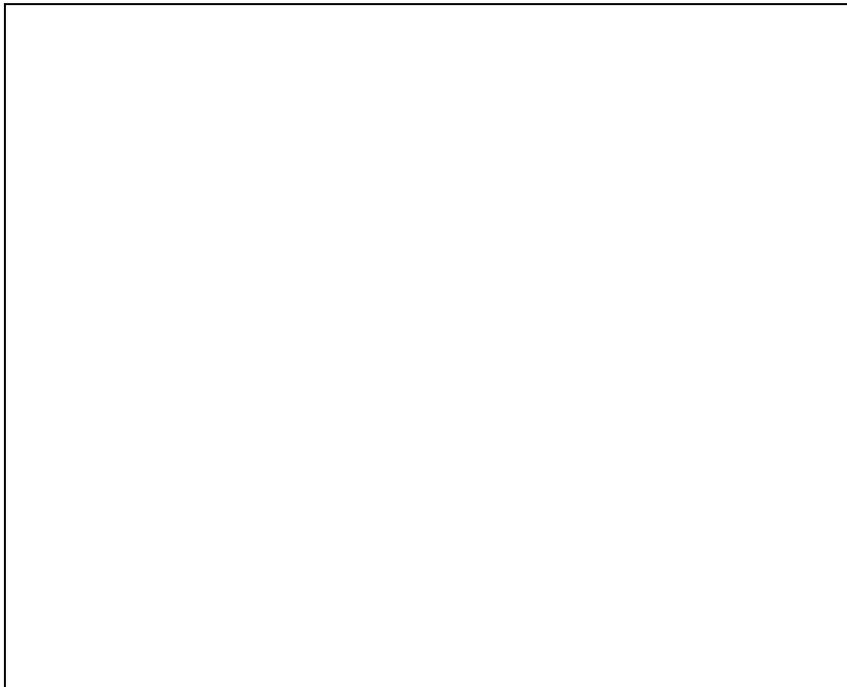
Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Régulier : oui
 Régime spécial : non
 Erasmus : non
 Enseignement à distance : oui

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur	Évaluation continue intégrale			SESSION 1			SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles	
								Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagés (3 minimum, sauf exception)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet évaluation)	Contrôle continu		Contrôle terminal		Contrôle terminal				
											Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagés (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT			Nature (écrit / oral / pratique)
S1MACSA	UE1S1MAS			UE1 Management en Santé et Territoire	11														
S1MACSA	UE1S1MAS	O	S1MAS11	Stage PACTE	3	1MACSA 102		pratique	1	100%								attente d'un résultat uniquement (ADM/AJ) si le stage est réalisé (pas de note)	
S1MACSA	UE1S1MAS	O	S1MAS12	UE1 Management en santé et territoire	8	1MACSA 102		écrit	1	50% oral	30 min	50% écrit	1h	100%	3				
S1MACSA	UE2S1MAS			UE2 Organisation technique et juridique du :	8			écrit	2	100%			écrit	1h	100%	2			
S1MACSA	UE3S1MAS			UE3 Sociologie et psychologie de la commu	6			écrit	2	100%			écrit	1h	100%	2			
S1MACSA	UE4S1MAS			UE4 Outils de la recherche	5			écrit	2	100%			écrit	1h	100%	2			
S2MACSA	UE6S2MAS			UE5 Economie et santé publique	8			écrit	4	100%			écrit	1h	100%	3			
S2MACSA	UE6S2MAS			UE6 Droit de la santé et GRH	6			écrit	2	100%			écrit	1h	100%	2			
S2MACSA	UE7S2MAS			UE7 Anglais	2			écrit	2	100%			écrit	1h	100%	1			
S2MACSA	UE8S2MAS			UE8 Déontologie et éthique	5			écrit/assiduité	2	100%			écrit	1h	100%	1			
S2MACSA	UE9S2MAS			UE9 Méthodologie de la recherche	9			écrit/assiduité	1	100%			oral	30 min	100%	2			

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques



EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

	Hors ECI	session 1	session 2
A/	CC	tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT		CT
C/	CT	à l'issue du semestre	CT

- D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**
Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

*** 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- (1) $(N1+N2)/2$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- $(N1+N2+N3)/3$ }
- (2) $(N1+N2+N3)/3$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- N3 }
- (3) N1;N2;N3 Meilleures des 2 notes / 3
- (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

Composante 14 UFR Santé
 Type de diplôme Master
 Mention de diplôme MAACSAN Santé
 Version d'étane 2MACS7 117 Master 2 Santé P.Manag. activ. de santé spé. Douleur - Soins palliatifs - Accompag. : coord. et parc. de soins vulnérab

Régulier : oui

Régime spécial : non

Erasmus : non

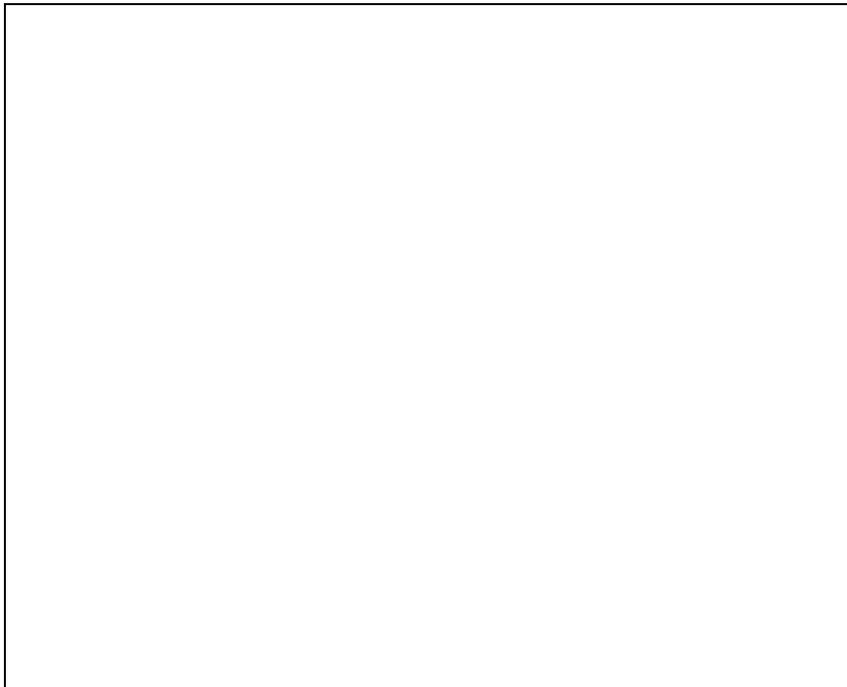
Enseignement à distance : oui

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET coursure	2MACS1 111	Évaluation continue		SESSION 1				SESSION 2				Coefficient	Remarques éventuelles
								intégrale	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE ADF et EC ADF si porteur de crédits	Contrôle continu		Contrôle terminal		Contrôle terminal					
								Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins (1), (2), (3) ou (4))	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / orale)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / orale)	Durée	Part CT	
	O	Y2MASHA		Accompagnement FC et suivi des stades															
2MAS7S1	Y2MASC1			UEC : Gestion	5					écrit	2	100%							1
2MAS7S1	Y2MASP1			UEP : Management des politiques publiques en santé	4					écrit/oral	2	100%							1
2MAS7S1	Y2MASQ1			UEQ : Qualité des soins	6					écrit	2	20% oral	20 min	80%					3
2MAS7S1	2MAS7U1			UEV1 : Contexte, évolutions réglementaires et sociétales	5					écrit	1	100%							1
2MAS7S1	2MAS7U2			UEV2 : Douleur, handicap et vulnérabilités	10					écrit	1	100%							2
2MAS7S2		O	Y2MASS	UES : Staps	6					pratique	1	100%							1
2MAS7S2	Y2MASR3			UER : Méthodologie de la recherche	14					assiduité			écrit/oral	30 min	100%				3
2MAS7S2	2MAS7U3			UEV3 : Situations palliatives, acc. fin de vie et coordi.	10					écrit/oral	2	100%							2

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques



EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

	Hors ECI	session 1	session 2
A/	CC	tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT		CT
C/	CT	à l'issue du semestre	CT

- D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**
Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

*** 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- (1) $(N1+N2)/2$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- $(N1+N2+N3)/3$ }
- (2) $(N1+N2+N3)/3$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- N3 }
- (3) N1;N2;N3 Meilleures des 2 notes / 3
- (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

Composante : 14 UFR Santé
 Type de diplôme : Master MAACSAN Santé
 Mention de diplôme : 2MACSS_115 Master 2 Santé parcours Management des activités de santé spéc Entrepreneuriat innov et transformation digitale
 Version d'étape : santé

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Nature : précises écrit / oral / erasmus / assiduité ou combinaisons de ces natures. à l'exclusion de tout autre terme
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

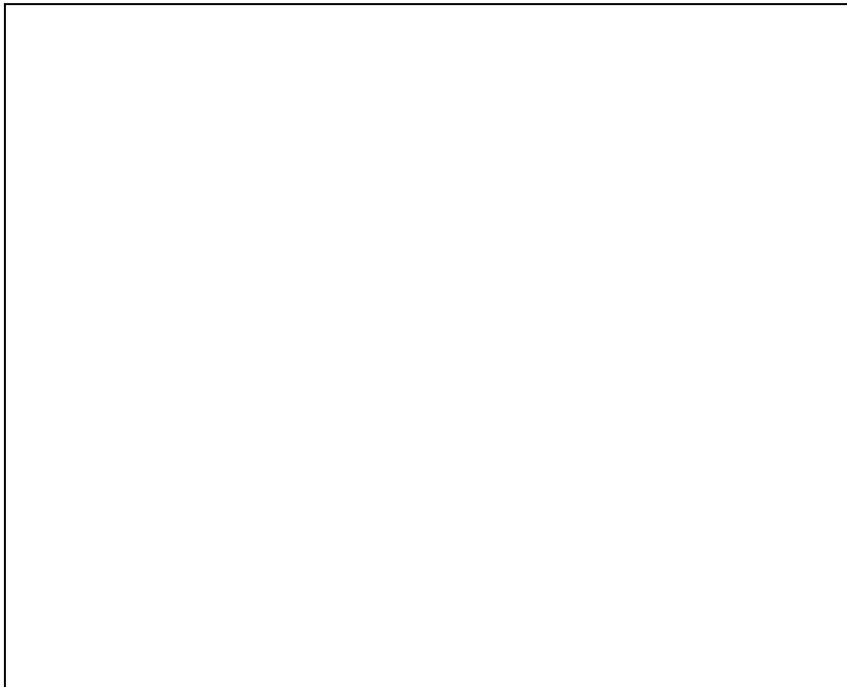
Régulier : oui
 Régime spécial : non
 Erasmus : non
 Enseignement à distance : oui

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	Le cas échéant, EQUIVALENCE UE ADF et EC ADF si porteur de crédits	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	SESSION 1				SESSION 2				Coefficient	Remarques éventuelles
										Évaluation continue intégrale		Contrôle continu		Contrôle terminal		Contrôle terminal			
										Nature (écrit / oral / pratique)	Part CC	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT			
		O	Y2MASHA	Accompagnement FC et suivi des stages		2MACS1_111													
2MASS1	Y2MASC1			UEC : Gestion	5					écrit	2	100%							1
2MASS1	Y2MASP1			UEP : Management des politiques publiques en santé	4					écrit/oral	2	100%							1
2MASS1	Y2MASG1			UEQ : Qualité des soins	6					écrit	2	20%	oral	20 min	80%				3
2MASS1	ZMASSU1			UED1 : Innovation et transformation	5					écrit	2	100%							1
2MASS1	ZMASSU2			UED2 : Entrepreneuriat et business model en santé	10					écrit	2	100%							2
2MASS2		O	Y2MASS	UES : Stage	6					pratique	1	100%							1
2MASS2	Y2MASR3			UER : Méthodologie de la recherche	14					assiduité									3
2MASS2	ZMASSU3			UED3 : Digitalisation en santé	10					écrit	2	100%	écrit/oral	30 min	100%				2

L'étudiant pourra bénéficier de points complémentaires sur la note du contrôle terminal s'il apporte la preuve de son assiduité dans le portfolio

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques



EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

	Hors ECI	session 1	session 2
A/	CC	tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT		CT
C/	CT	à l'issue du semestre	CT

- D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**
Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

*** 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- (1) $(N1+N2)/2$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- $(N1+N2+N3)/3$ }
- (2) $(N1+N2+N3)/3$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- N3 }
- (3) N1;N2;N3 Meilleures des 2 notes / 3
- (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

Composante : 14 UFR Santé
 Type de diplôme : Master MAACSAN Santé
 Mention de diplôme : 2MACS2_112 Master 2 Santé parcours Management des activités de santé spéc Prévention et contrôle des infections associées aux soins

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Nature : précises écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaisons de ces natures. à l'exclusion de tout autre terme
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Régulier : oui
 Régime spécial : non
 Erasmus : non
 Enseignement à distance : oui

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	Le cas échéant, EQUIVALENCE UE ADF et EC ADF si porteur de crédits	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	SESSION 1				SESSION 2				Coefficient	Remarques éventuelles		
										Évaluation continue intégrale		Contrôle continu		Contrôle terminal		Contrôle terminal					
										Nature (écrit / oral / pratique)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT			
		O	Y2MASHA	Accompagnement FC et suivi des stages		2MACS1_111															
2MAS2S1	Y2MASC1			UEC : Gestion	5					écrit	2	100%									1
2MAS2S1	Y2MASP1			UEP : Management des politiques publiques en santé	4					écrit/oral	2	100%									1
2MAS2S1	Y2MASG1			UEQ : Qualité des soins	6					écrit	2	20%	oral	20 min		80%					3
2MAS2S1	ZMASZU1			UEH1 : Basse microbiologique de la lutte contre les ILAS	5					écrit	1	100%									1
2MAS2S1	ZMASZU2			UEH2 : Epidémiologie et orga. de la lutte contre les ILAS	10					écrit	1	100%									2
2MAS2S2		O	Y2MASS	UES : Stage	6					pratique	1	100%									1
2MAS2S2	Y2MASR3			UER : Méthodologie de la recherche	14					assiduité			écrit/oral	30 min		100%					3
2MAS2S2	ZMASZU3			UEH3 : Prévention des ILAS	10					écrit/oral	2	100%									2

L'étudiant pourra bénéficier de points complémentaires sur la note du contrôle terminal s'il apporte la preuve de son assiduité dans le portfolio

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

Hors ECI

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
 - Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
 Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- (1) $(N1+N2)/2$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- $(N1+N2+N3)/3$ }
- (2) $(N1+N2+N3)/3$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- N3 }
- (3) N1;N2;N3 Meilleures des 2 notes / 3
- (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

Composante 14 UFR Santé
 Type de diplôme Master MAACSAN
 Mention de diplôme Santé
 Version d'étape 2MACS3 113
 Master 2 Santé parcours Management des activités de santé spéc Qualité gestion de crise et situation extrême

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

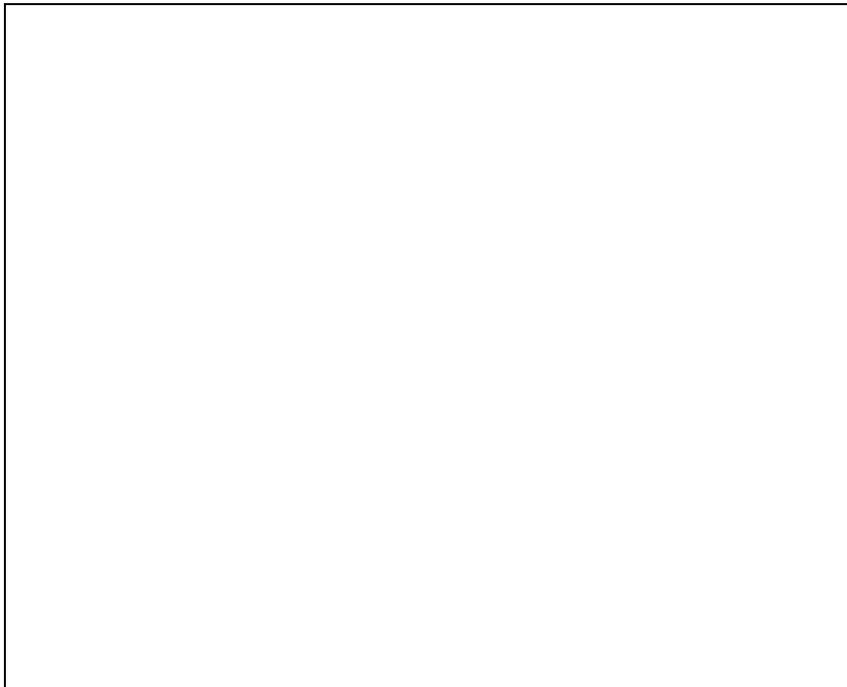
Régulier : oui
 Régime spécial : non
 Erasmus : non
 Enseignement à distance : oui

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET (autre que 2MACS1 111)	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE ADF et EC ADF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale		SESSION 1				SESSION 2				Coefficient	Remarques éventuelles	
								Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins (1), (2), (3) ou (4))	Contrôle continu		Contrôle terminal		Contrôle terminal						
		O	Y2MASHA	Accompagnement FC et suivi des stages		2MACS1 111														
2MAS3S1	Y2MASC1			UEC : Gestion	5				écrit	2	100%									1
2MAS3S1	Y2MASP1			UEP : Management des politiques publiques en santé	4				écrit/oral	2	100%									1
2MAS3S1	Y2MASO1			UEQ : Qualité des soins	6				écrit	2	20%	oral	20 min	80%						3
2MAS3S1	2MAS3U1			UEQ1 : Les crises et situations extrêmes	5				écrit	2	100%									1
2MAS3S1	2MAS3U2			UEQ2 : Gestion de crise	10				écrit	2	100%									2
2MAS3S2		O	Y2MASS	UES : Stage	6				pratique	1	100%									1
2MAS3S2	Y2MASR3			UER : Méthodologie de la recherche	14				assiduité			écrit/oral	30 min	100%						3
2MAS3S2	2MAS3U3			UEQ3 : Manaoer en situation extrême	10				écrit/assiduité	2	100%									2

L'étudiant pourra bénéficier de points complémentaires sur la note du contrôle terminal s'il apporte la preuve de son assiduité dans le portfolio
 l'assiduité concernera la participation au séminaire

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques



EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

	Hors ECI	session 1	session 2
A/	CC	tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT		CT
C/	CT	à l'issue du semestre	CT

- D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**
Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

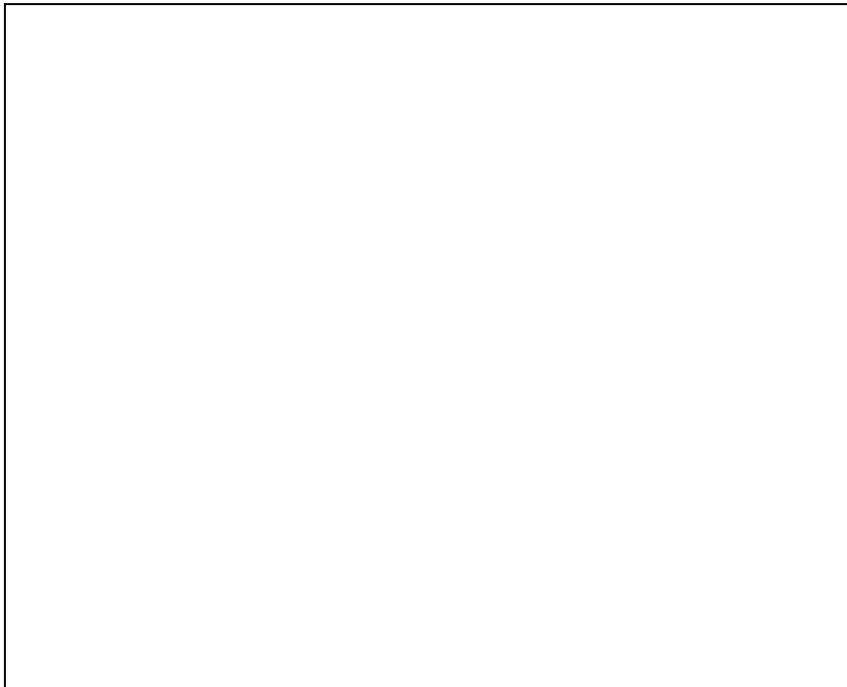
*** 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- (1) $(N1+N2)/2$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- $(N1+N2+N3)/3$ }
- (2) $(N1+N2+N3)/3$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- N3 }
- (3) N1;N2;N3 Meilleures des 2 notes / 3
- (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques



EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

	Hors ECI	session 1	session 2
A/	CC	tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT		CT
C/	CT	à l'issue du semestre	CT

- D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**
Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

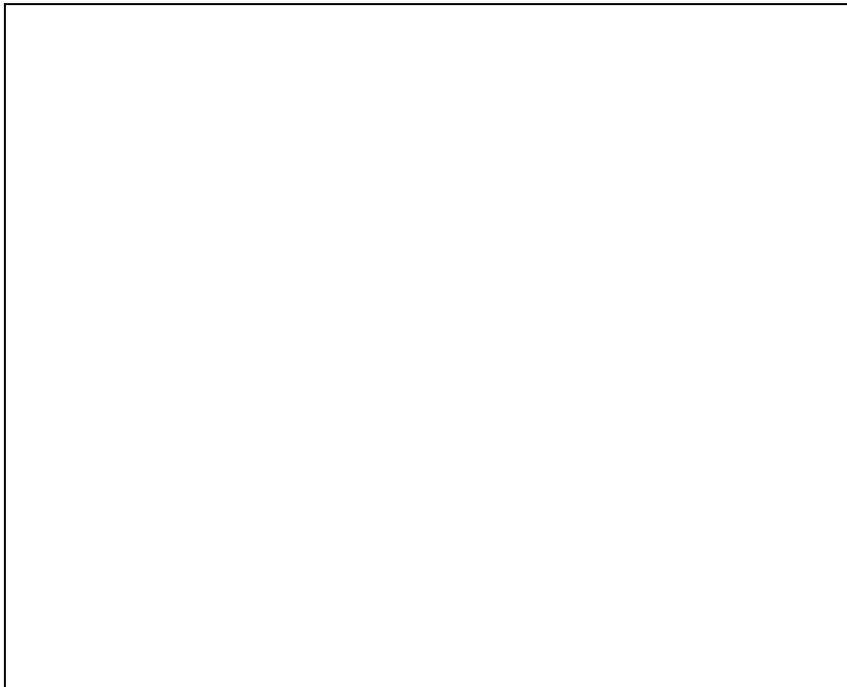
*** 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- (1) $(N1+N2)/2$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- $(N1+N2+N3)/3$ }
- (2) $(N1+N2+N3)/3$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- N3 }
- (3) N1;N2;N3 Meilleures des 2 notes / 3
- (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques



EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

	Hors ECI	session 1	session 2
A/	CC	tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT		CT
C/	CT	à l'issue du semestre	CT

- D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**
Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

*** 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- (1) $(N1+N2)/2$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- $(N1+N2+N3)/3$ }
- (2) $(N1+N2+N3)/3$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- N3 }
- (3) N1;N2;N3 Meilleures des 2 notes / 3
- (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

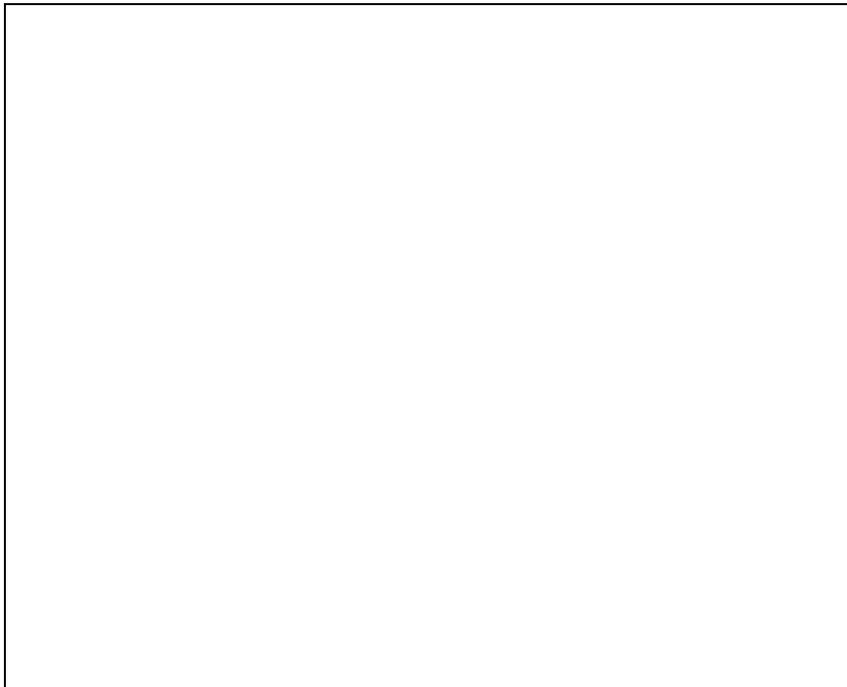
Composante 14 UFR Santé
 Type de diplôme Master
 Mention de diplôme MACSAN Santé
 Version d'étape 2MACS1.111 Master 2 Santé parcours Management des activités de santé spécialisation
 Coordination en gérontologie
 Régulier : oui
 Régime spécial : non
 Erasmus : non
 Enseignement à distance : oui

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures. à l'exclusion de tout autre terme
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteur	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins : (1), (2), (3) ou (4))	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet "précision")	SESSION 1				SESSION 2		Coefficient	Remarques éventuelles	
											Contrôle continu		Contrôle terminal		Contrôle terminal				
											Part CC	Durée	Part CT	Durée	Part CT				
		O		Y2MASH: Accompagnement FC et suivi des stages		Z2MACS1_111													
ZMAS1S1	Y2MASC1			UEC: Gestion	5							écrit	2	100%				1	
ZMAS1S1	Y2MASP1			UEP: Management des politiques publiques et	4							écrit/oral	2	100%				1	
ZMAS1S1	Y2MASQ1			UEQ: Qualité des soins	6							écrit	2	20% oral	20 min	80%		3	
ZMAS1S1	ZMAS1U1			UEG1: Grand âge et autonomie	5							écrit	2	100%				1	
ZMAS1S1	ZMAS1U2			UEG2: Prévention et interventions en gérontol	10							écrit	2	100%				2	
ZMAS1S2		O		Y2MASS: Stages	6							pratique	1	100%				1	
ZMAS1S2	ZMASR3			UER: Méthodologie de la recherche	14							assiduité			écrit/oral	30 min	100%	3	L'étudiant pourra bénéficier de points complémentaires sur la note du contrôle terminal s'il apporte la preuve de son assiduité dans le portfolio
ZMAS1S2	ZMAS1U3			UEG3: Repères juridiques et outils fondament	10							écrit	2	100%				2	

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques



EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

	Hors ECI	session 1	session 2
A/	CC	tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT		CT
C/	CT	à l'issue du semestre	CT

- D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**
Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

*** 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- (1) $(N1+N2)/2$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- $(N1+N2+N3)/3$ }
- (2) $(N1+N2+N3)/3$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- N3 }
- (3) N1;N2;N3 Meilleures des 2 notes / 3
- (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)